

Solidarité Femmes appelle à faire barrage à l'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle Pas d'abstention : votons !

Solidarité Femmes appelle au vote contre le Rassemblement national lors du second tour de l'élection présidentielle le 24 avril 2022 mais aussi aux élections législatives qui suivront.

L'accession à la Présidence de la République de Marine Le Pen fait courir un risque majeur à la démocratie, à notre pays. Face aux stratégies et à la banalisation des idées de son parti, qui revendique une défense tronquée des droits des femmes, la mobilisation est indispensable. **Le vote est un droit chèrement acquis par les femmes, il est aussi un devoir de citoyenne et de citoyen.** S'abstenir, ou voter blanc, c'est prendre le risque de voir le Rassemblement national (RN) prendre le pouvoir, de favoriser son poids dans toutes les décisions internationales, nationales, locales.

Le Rassemblement national partage un bain idéologique anti-féministe avec les autres partis populistes nationalistes d'Europe et d'ailleurs. Donald Trump, Vladimir Poutine, Jair Bolsonaro, Viktor Orban, Mateusz Morawiecki, Matteo Salvini... Toute la grande famille de l'extrême droite qui soutient Marine Le Pen a déjà eu l'occasion de faire ses preuves dans le démantèlement actif des droits obtenus de haute lutte par les femmes. Partout où les partis « frères » du Rassemblement national ont exercé le pouvoir, **mêmes discours et mêmes bilans :**

- Théorisation de la domination masculine et maintien du contrôle du corps des femmes comme objectif politique majeur.
- Attribution d'un rôle rétrograde aux femmes dans la société, encouragement des femmes à rester au foyer.
- Opposition à la parité et aux propositions sur la participation égale des hommes et des femmes au monde du travail, au management des entreprises, à la parité dans les appels d'offres publics.
- Diminution ou démantèlement de l'accès à l'avortement.



Solidarité Femmes appelle chaque citoyen·ne et les milliers de femmes accompagnées au sein de notre réseau à se mobiliser pour défendre leurs droits en votant contre le Rassemblement national.

- Opposition à l'accès à la contraception.
- Opposition aux distributions gratuites de tampons pour les femmes précarisées.
- Restriction des droits LGBTI+.
- Diminution ou suppression des droits des femmes étrangères.
- Opposition, interdiction ou démantèlement des études de genre à l'Université.

En Espagne, le dirigeant du parti « Vox », grand admirateur de Marine Le Pen, parle de « féminazisme » et se prononce pour la suppression de tous les programmes sur les féminicides. À l'Assemblée nationale en France et au Parlement européen, **les élus du RN ont voté contre :**

- La résolution sur les écarts de salaires entre les hommes et les femmes (AN).
- La condamnation de la quasi-suppression de l'avortement par le gouvernement polonais et la solidarité avec les polonaises (AN).
- La PMA pour toutes et le projet de loi sur la bioéthique (AN).
- La participation égale des femmes et des hommes au monde du travail (PE).
- Les propositions sur le libre accès des femmes à la contraception et à l'avortement (PE).

Marine Le Pen et Jordan Bardella, le président du RN, ont bien sûr participé à ces votes à l'Assemblée Nationale et au Parlement Européen

Sur le terrain, **nos associations observent déjà le positionnement du RN** : pas de budget pour les femmes, les jeunes et les exclu·e·s. Solidarité Femmes est encore plus inquiète pour les femmes étrangères. Le risque est majeur d'une négation de leurs droits déjà malmenés et pour lesquels elle demande au contraire une meilleure protection.

La Fédération nationale Solidarité Femmes (FNSF) appelle chaque citoyenne et citoyen et les milliers de femmes suivies et hébergées au sein de notre réseau à se mobiliser pour défendre leurs droits en votant contre le rassemblement national.

Le quinquennat précédent a été marqué par la mobilisation des associations féministes contre les violences sexistes qui ont obtenu grâce à leur plaidoyer, entre autres, des avancées législatives.

Message pour Monsieur le Président Emmanuel Macron

Les associations sont un élément essentiel du fonctionnement démocratique en France et en Europe, et une des composantes de la démocratie dans notre pays. Les associations féministes qui défendent les droits des femmes et gèrent des dispositifs de soutien ont besoin de financements suffisants à la fois pour développer leurs projets et en terme de plaidoyers pour faire face aux groupes extrémistes et fondamentalistes opposés aux droits des femmes.

Comme d'autres fédérations, nous avons également noté des désaccords avec la politique engagée pour les plus précaires, la poursuite du démantèlement des services publics et le manque de soutien pour les actions menées par les associations spécialisées féministes, engagées aux côtés des femmes. Sur le plan national, il n'existe pas d'instance réunissant ces associations et les ministères. Le front républicain en France et en Europe contre l'extrême droite passe aussi par un renforcement des associations et non une mise en concurrence par des appels à projet ou pire par des marchés publics avec le secteur privé.

Nous appelons à voter pour le Président sortant mais attendons aussi de Monsieur Emmanuel Macron, des engagements forts :

- **en faveur des services publics** de santé, de justice, et d'enseignement.
- **en reconnaissant comme missions d'intérêt général** les missions sociales réalisées par les associations, en les protégeant des règles de la concurrence. Le secteur associatif emploie près de 2 millions de salarié·e·s. Près de 70% sont des femmes, le temps partiel dans les associations y est majoritaire. La revalorisation des salaires est une nécessité comme l'augmentation des subventions dans le cadre de conventions pluriannuelles.
- **en créant un Ministère des Droits des Femmes** doté d'un budget conséquent. Les moyens financiers doivent être à la hauteur de l'enjeu que représentent l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Nous constatons la stagnation du nombre de féminicides, un traitement inégal dans l'application des lois et la protection des femmes et des enfants, les violences économiques, les violences post-séparation à travers des décisions judiciaires sur l'autorité parentale ne prenant pas en compte la sécurité des femmes, la précarisation des femmes, leurs difficultés dans l'accès à des modes de garde de leurs enfants. **La FNSF a élaboré un plaidoyer et attend des engagements concrets sur les 10 propositions** élaborées avec les 73 associations de son réseau.

Tél : 01 40 33 80 90

Espace presse sur www.solidaritefemmes.org